

**Cour
Pénale
Internationale**



**International
Criminal
Court**

Original : français

N° : ICC-01/14-01/21

Date : 25 juin 2025

DEVANT LA CHAMBRE DE PREMIÈRE INSTANCE VI

**Composée comme suit : Mme la juge Miatta Maria Samba, juge présidente
Mme. la juge María del Socorro Flores Liera
M. le juge Sergio Gerardo Ugalde Godínez
M. le juge Keebong Paek, juge suppléant**

**SITUATION EN REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE II
AFFAIRE
*LE PROCUREUR c. MAHAMAT SAID ABDEL KANI***

Public

Avec une Annexe confidentielle *ex parte*, Greffe et Défense seulement

Notification de la divulgation de pièces par la Défense de Mahamat Said Abdel Kani le 24 juin 2025.

Origine : Équipe de Défense de Mahamat Said Abdel Kani

Document à notifier, conformément à la norme 31 du Règlement de la Cour, aux destinataires suivants :

☒ Le Bureau du Procureur

☒ Le conseil de la Défense

☒ Les représentants légaux des victimes

☐ Les représentants légaux des demandeurs

☐ Les victimes non représentées

☐ Les demandeurs non représentés (participation/réparation)

☐ Le Bureau du conseil public pour les victimes

☐ Le Bureau du conseil public pour la Défense

☐ Les représentants des États

☐ L'*amicus curiae*

GREFFE

Le Greffier

Mr Zavala Giler, Osvaldo

☐ La Section d'appui aux conseils

☐ L'Unité d'aide aux victimes et aux témoins

☐ La Section de la détention

☐ La Section de la participation des victimes et des réparations

☐ Autres

1. Par la présente, la Défense de Mahamat Said Abdel Kani notifie à la Chambre de première instance VI de la divulgation à la Chambre le 24 juin 2025 d'un Trial Rule 78 package 079 conformément au paragraphe 51 de la décision « Setting Final Deadlines for the Defence's Presentation of Evidence and Related Directions »¹.
2. Cet élément est listé à l'Annexe confidentielle 1 *ex parte*, Greffe et Défense seulement.



Jennifer Naouri

Conseil Principal de Mahamat Said Abdel Kani

Fait le 25 juin 2025 à La Haye, Pays-Bas.

¹ ICC-01/14-01/21-986-Conf-Exp.